

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 6 MAI 2019

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 6 mai 2019 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 6 mai 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 mai 2019.**
- C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 1^{er} avril 2019 et de la séance spéciale du 11 avril 2019.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 30 avril 2019.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.
 - 2) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.
 - 3) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.
 - 4) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.
 - 5) Gondrin Guilbeault, Fontaine, notaires, paiement d'honoraires professionnels, terrain Fabrique de Johnville.
 - 6) Engagement d'une coordonnatrice pour les camps de jour 2019.
 - 7) Embauche du personnel pour le service d'animation estivale, saison 2019.
 - 8) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

- 9) Nomination de madame Cathy Turcotte au poste d'agente de bureau en remplacement de madame Deborah Geary-Stanley.
- 10) FADOQ, rétrocession du terrain du chemin Grenier, autorisation de signature d'un protocole d'entente.
- 11) Fonds de développement des territoires (FDT), projet retenu.
- 12) Développement Prévost, cession de parties de rue à la municipalité.
- 13) Nomination de monsieur Joshua Simoneau au poste de journalier permanent saisonnier en remplacement de monsieur Yvon Laroche.
- 14) Dérogation mineure 2019-03-003-D, monsieur Rémy Marcotte, 3275, route 108.
- 15) Comité Loisir du Haut-Saint-François, appui du projet de la fête des Services d'animation estivale (SAE) au programme *Fais place au plein air*.
- 16) Boisé de Cookshire (phases III et IV), implantation des services municipaux, décompte progressif no 1.
- 17) Achat d'abat-poussière, saison 2019, adjudication d'un contrat.
- 18) Jean-François Thibodeau, ligue de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville, été 2019.
- 19) Remboursement des frais concernant l'entrée électrique de la salle Guy-Veilleux.
- 20) Loisirs Johnville, proposition pour le remboursement de la dette répartie entre les 3 organismes de loisirs.
- 21) Comité Refonte urbanistique, allocation de dépenses.
- 22) Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et IV, remboursement des frais no 1 selon l'entente.
- 23) Mercier Meunier, Arpenteurs-géomètres paiement d'honoraires professionnels, description technique.
- 24) Embauche des sauveteurs pour la piscine municipale de Cookshire, saison 2019.
- 25) Adoption de la programmation des travaux présentés dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018 (TECQ).

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Abrogation du règlement numéro 212-2016 modifiant le règlement 119-2008 concernant le lotissement dans la Ville de Cookshire-Eaton afin d'intégrer des dispositions sur la contribution pour fins de parcs.

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), gestion du bureau de Cookshire par la municipalité.
- 2) Loisirs Cookshire inc., modification au règlement proposé d'octobre 2018.
- 3) Expo Cookshire 2019, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 6 mai 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 mai 2019.

Résolution 2019-05-6887

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 6 mai 2019 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 1^{er} avril et de la séance spéciale du 11 avril 2019.

Résolution 2019-05-6888

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} avril 2019 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Résolution 2019-05-6889

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 11 avril 2019 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 30 avril 2019.

Reporté à la séance du 3 juin 2019.

E) Période de questions.

- 1) Monsieur Bernard Clément aborde les sujets suivants : l'entente d'approvisionnement en eau du centre communautaire de Johnville,

l'appel d'offre pour la nouvelle station d'épuration sur le chemin des Iris, le balayage des rues à Johnville et les droits de visite de l'inspecteur en bâtiment et en environnement. Le directeur général répond à ses questions.

- 2) Madame Manon Élisabeth Carrier demande si le conseil adoptera la résolution pour appuyer les chasseurs qui sont contre le registre des armes à feu. La mairesse lui répond que le conseil maintient sa neutralité dans ce dossier étant donné qu'il relève du gouvernement provincial. Elle conclut en mentionnant qu'une rencontre a eu lieu entre les chasseurs et le député.
- 3) Madame Lise Ménard remercie le conseil pour la distribution d'eau aux citoyens suite à l'interdiction de consommer l'eau provenant du réseau d'aqueduc municipal.
- 4) Une citoyenne de la rue Eaton demande quand le pavage de la rue sera fait. La mairesse lui confirme que les travaux sont prévus cet été.

F) Correspondance.

Résolution 2019-05-6890

Fédéral

1. (aucune);

Provincial

2. Député de Mégantic, M. François Jacques – Félicitations au Jardin communautaire de Sawyerville pour sa fête des semences et les valeurs véhiculées;
3. Commission municipale du Québec – Reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières pour le Musée historique du comté de Compton (à compter du 1^{er} janvier 2019 pour les immeubles situés au 368 et au 372, route 253);
4. Ministère de l'environnement et des eaux souterraines – Programme de financement et Guide de réalisation des analyses de la vulnérabilité des sources d'eau potable;
5. MMQ – Appel de candidatures au prix Inspiration MMQ en gestion des risques 2019;
6. Ministère de la justice – Invitation à soumettre des candidatures au prix *Hommage au civisme*;
7. Ministère des Transports – Avis d'appel d'offres pour des travaux de reconstruction de ponceux sur la route 210 à Cookshire-Eaton;
8. SÉPAQ Parc national du Mont-Mégantic – Bilan de la rencontre annuelle pour l'application du règlement de contrôle de la pollution lumineuse;
9. Ministère de la Santé et des Services sociaux – Lancement de l'édition 2019-2020 de l'appel de projets du Programme de soutien à la démarche *Municipalité amie des aînés* tenu du 23 avril au 19 juin 2019;
10. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Formulaire de participation pour la semaine de la municipalité du 8 au 14 septembre 2019 (délai max : 2 juin);

11. Centre de services partagés du Québec – Avis de dissolution du centre pour déployer l'ensemble de ses activités et ressources vers deux nouveaux organismes (Centre d'acquisitions gouvernementale et Centre d'infrastructures technologiques);
12. FQM – Invitation à la discussion sur la réforme du mode de scrutin;
13. Élections Québec – Publication des plans stratégiques 2019-2023;
14. Société de l'assurance automobile du Québec – Avis de nouvelles normes pour les sièges d'auto (jusqu'à 9 ans ou jusqu'à ce qu'ils mesurent 145 cm);

Municipal

15. Haut-Saint-François fou de ses enfants – Invitation à participer en tant que passager/passagère à la prochaine Petite tournée (en autobus/pour les ressources humaines, élus et bénévoles, jeudi 2 mai);
16. Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et MAMH – Invitation aux portes ouvertes 2019 sur les actions environnementales en milieu municipal (La Poudrière de Windsor, mercredi 22 mai);
17. COGESAF – Avis de rencontre du comité local concernant les problématiques du Plan directeur de l'eau (Rivière au Saumon, 23 avril dernier);

Scolaire

18. (aucune);

Associations

19. FADOQ Sawyerville – Remerciements pour la belle organisation du souper des bénévoles et la présence de la mairesse et du conseiller M. Charpentier;
20. Mme Serena Wintle – Remerciements pour le bel événement en l'honneur de nos bénévoles;
21. Société de protection des forêts contre le feu – Invitation de consultation et diffusion de l'outil de prévention calculant le danger d'incendie;
22. Récupex – 23^e éd. je la journée de collecte de vêtement *L'Estrie met ses culottes* (Sherbrooke, samedi 11 mai);
23. Partenaires de la MRC du Haut-Saint-François – Salon de l'emploi du Haut-Saint-François (East Angus, samedi 25 mai);
24. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Journée nationale du sport et de l'activité physique du 2 au 12 mai;
25. Office des personnes handicapées du Québec – Semaine québécoise des personnes handicapées *Ensemble, bâtissons une société plus inclusive!* du 1^{er} au 7 juin;
26. Fondation Pauline Beaudry (besoins alimentaires dans la MRC du HSF) – Invitation au souper-bénéfice (Weedon, vendredi 31 mai);

27. Diabète Estrie – Invitations de conférence sur la santé buccodentaire (Sherbrooke, 1^{er} mai) et l'audition (Sherbrooke, 15 mai);
28. Fondation de la faune du Québec – Invitation au souper-bénéfice de homard « Faune en danger » (Montréal, jeudi 23 mai);
29. Fédération québécoise du cancer – Demande de contribution pour la campagne 2019 *Hymne à mon super-héros*;
30. Croix-Rouge canadienne – Demande de contribution;
31. Association pulmonaire du Québec – Demande de participation à la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux;

Offres de service

32. (aucune).

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.

Résolution 2019-05-6891

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 14 591,27 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.

Résolution 2019-05-6892

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 275,86 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Monty Sylvestre concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 3) Architech Design, paiement d'honoraires professionnels, projet de caserne à Sawyerville.

Résolution 2019-05-6893

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement de 14 831,78 \$ (incluant les taxes) pour la facture d'Architech Design, concernant le projet d'une nouvelle caserne à Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 4) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.

Résolution 2019-05-6894

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de 3 155,62 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 5) Grondin Guilbeault Fontaine, notaires, paiement d'honoraires professionnels, servitude corridor scolaire.

Résolution 2019-05-6895

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 300 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Grondin Guilbeault Fontaine, notaires, concernant la servitude du corridor scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 6) Engagement d'une coordonnatrice pour les camps de jour 2019.

Résolution 2019-05-6896

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu :

DE créer un poste de coordonnateur/coordonnatrice pour les camps de jour 2019 selon les modalités suivantes :

- Du 9 avril au 31 mai : 5 heures par semaine;
- Du 1er juin au 31 août : 40 heures par semaine.

QUE le taux horaire sera de 18,50 \$;

QUE le conseil nomme à ce poste madame Tricia Montminy en date des présentes;

QUE le conseil adopte, à titre de description de tâches, le document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui prévoit également les autres conditions applicables à cette employée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 7) Embauche du personnel pour le service d'animation estivale, saison 2019.

Résolution 2019-05-6897

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu de retenir, pour le service d'animation estivale des secteurs de Cookshire, Johnville et de Sawyerville, été 2019, le service des personnes suivantes :

Cookshire

1. Léonie Vallières (superviseure)
2. Océane Boucher
3. Marylou Messier
4. Julianne Vallières

5. Jeanne Cloutier
6. Océanne Lessard
7. Kassandra Dubé-Ruel
8. Catherine Tremblay
9. Zachary Samson

Johnville

1. Océane Bergeron (superviseure)
2. Vicky Bombardier
3. Théo Godbout
4. Anabelle Grégoire
5. Marika Lessard

Sawyerville

1. Maude Côté
2. Thomas Bilodeau

Le nombre d'employés peut varier selon le nombre d'inscriptions.

Le tableau d'échelle salariale applicable est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 8) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

Madame Francine Bergeron de Raymond Chabot Grant Thornton dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

- 9) Nomination de madame Cathy Turcotte au poste d'agente de bureau en remplacement de madame Deborah Geary.

Résolution 2019-05-6898

CONSIDÉRANT le départ à la retraite le 26 juillet 2019 de madame Deborah Geary-Stanley qui occupe un poste d'agente de bureau au service de la paie;

CONSIDÉRANT que ce poste d'agente de bureau est un poste permanent à temps complet et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste d'agente de bureau a été affiché selon les dispositions de la convention collective en vigueur et que une candidature a été déposée;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE le conseil retienne les services de madame Cathy Turcotte pour occuper le poste d'agente de bureau permanent à temps complet, rétroactivement au 29 avril 2019, selon les recommandations du directeur général / secrétaire-trésorier;

QUE ce poste d'agente de bureau sera occupé conjointement avec madame Deborah Geary-Stanley jusqu'à son départ définitif le 26 juillet 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 10) FADOQ, rétrocession du terrain du chemin Grenier, autorisation de signature d'un protocole d'entente.

Résolution 2019-05-6899

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente avec la FADOQ, secteur Cookshire, concernant la rétrocession de la propriété située au 675, chemin Grenier.

Ce protocole d'entente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 11) Fonds de développement territorial (FDT), projet retenu.

Résolution 2019-05-6900

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a une enveloppe budgétaire disponible de 115 842,56 \$ au Fonds de développement des territoires (FDT);

CONSIDÉRANT que la municipalité désire construire un centre d'activités et d'échange des générations pour la population au 675, chemin Grenier;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans le plan de positionnement stratégique et du potentiel du territoire de la Ville Cookshire-Eaton lequel a été approuvé par le conseil municipal en septembre 2013;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

D'autoriser la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs à présenter un projet qui permettra d'aménager un centre d'activités et d'échange des générations sur la propriété municipale située au 675, chemin Grenier;

ET d'autoriser la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs à signer tous les documents nécessaires au dépôt du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 12) Développement Prévost, cession de parties de rue à la municipalité.

Résolution 2019-05-6901

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à l'acquisition de parties de rues du développement Prévost correspondant aux propriétaires et lots suivants :

Propriétaire Jean-Guy Prévost

- Lot 4 487 341
- Lot 4 488 769
- Lot 4 488 772
- Lot 5 335 597

Propriétaire Martin Prévost

- Lot 4 488 768

Propriétaire Lise Maheu

- Lot 4 488 996

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 13) Nomination de monsieur Joshua Simoneau au poste de journalier permanent saisonnier en remplacement de monsieur Yvon Laroche.

Résolution 2019-05-6902

CONSIDÉRANT le changement de poste de monsieur Yvon Laroche qui occupait un poste de journalier permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que ce poste de journalier saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste de journalier permanent saisonnier a été affiché selon les dispositions de la convention collective en vigueur et que trois candidatures ont été déposées;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que le conseil retienne les services de monsieur Joshua Simoneau pour occuper le poste de journalier permanent saisonnier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 14) Dérogation mineure 2019-03-003-D, monsieur Rémy Marcotte, 3275, route 108.

Résolution 2019-05-6903

CONSIDÉRANT que monsieur Rémy Marcotte, 3275, route 108, Cookshire-Eaton, dont la propriété est située dans la zone mixte M-2 (lot 2 129 166), demande que la municipalité accepte la marge de recul avant à 6,21 mètres pour la construction d'un hall d'entrée, alors que le règlement de zonage exige 30 mètres;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2019-03-003-D de monsieur Rémy Marcotte à une séance tenue le 16 avril 2019;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2019-03-003-D de monsieur Rémy Marcotte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 15) Comité Loisir du Haut-Saint-François, appui du projet de la fête des Services d'animation estivale (SAE) au programme *Fais place au plein air*.

Résolution 2019-05-6904

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a décrété que le développement du plein air devenait un mandat des Unités régionales de loisir et de sport dont fait partie le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE);

ATTENDU QUE le CSLE, afin de répondre au mandat du ministère, a développé le programme *Fais place au plein air* dans le but que les Services d'animation estivale de l'Estrie favorisent l'accessibilité à des activités de plein air pour les jeunes de 4 à 12 ans;

ATTENDU QUE le programme *Fais place au plein air* comporte deux volets, soient les volets Local et Collectif;

ATTENDU QUE le Comité Loisir du Haut-Saint-François souhaite offrir aux enfants de 5-12 ans, lors de la fête des SAE du 7 août 2019, l'opportunité d'expérimenter des activités de plein air différentes;

ATTENDU QUE le Comité Loisir du Haut-Saint-François souhaite demander une soumission à la compagnie Chamox, spécialiste dans l'organisation et l'installation de structures favorisant le développement des habiletés motrices et sociales dans un contexte de plein air;

ATTENDU QUE le Comité Loisir du Haut-Saint-François souhaite déposer un projet au programme *Fais place au plein air* via le volet Collectif;

ATTENDU QUE le Comité Loisir du Haut-Saint-François est ouvert à donner gratuitement l'accès aux installations de Chamox à tous les enfants de 5-12 ans du territoire du Haut-Saint-François durant l'après-midi du 7 août 2019 s'il obtient un soutien financier du programme *Fais place au plein air*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton appuie le dépôt du projet du Comité Loisir du Haut-Saint-François au programme *Fais place au plein air* via le volet Collectif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16) Boisé de Cookshire (phases III et IV), décompte progressif no 1.

Résolution 2019-05-6905

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 255 551,14 \$ (incluant les taxes) à Constructions Groupe Prévost inc., concernant l'implantation des services municipaux, Boisé de Cookshire (phases III et IV), selon le décompte progressif no 1 préparé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur, en date du 29 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

17) Achat d'abat-poussière, saison 2019, adjudication d'un contrat.

Résolution 2019-05-6906

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'abat-poussière 2019, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	Prix au litre sans épandage	Prix au litre avec épandage	Total sans épandage incluant taxes

	(\$/l)	(\$/l)	(\$)
Calclo inc.	---	---	---
Somavrac c.c. / SEBCI	0,2691 \$	0,2691 \$	89 725,34 \$
Les entreprises Bourget inc.	0,2799 \$	0,3099 \$	93 326,36 \$
Multi Route inc.	0,3640 \$	0,3790 \$	105 560.00 \$
Innovative Building Product inc.	0,2719 \$	0,3029 \$	90 658.94 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement d'abat-poussière 2019 à Somavrac c.c. / SEBCI, pour un montant de 89 725,34 \$ (incluant les taxes), conformément à leur soumission ouverte le 2 mai 2019 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 18) Jean-François Thibodeau, ligue de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville été 2019.

Résolution 2019-05-6907

CONSIDÉRANT que monsieur Jean-François Thibodeau demande l'autorisation pour les activités d'une ligue de balle, à Johnville, saison estivale 2019 en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 6 mai 2019;

QUE le coût pour la saison soit fixé à 500 \$ par club faisant partie de la ligue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 19) Remboursement des frais concernant l'entrée électrique de la salle Guy-Veilleux.

Résolution 2019-05-6908

CONSIDÉRANT les travaux effectués sur l'entrée électrique à la salle Guy-Veilleux payés par 9172-1258 Québec inc. a/s de Gilles Denis pour la tenue de spectacles;

CONSIDÉRANT que ces travaux serviront à la municipalité, entre autre pour le futur système de chauffage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu de rembourser à 9172-1258 Québec inc. a/s de Gilles Denis la somme de 3 161,81 \$ correspondant au coût des travaux effectués sur l'entrée électrique de la salle Guy-Veilleux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 20) Loisirs Johnville, proposition pour le remboursement de la dette répartie entre les 3 organismes de loisirs.

Résolution 2019-05-6909

CONSIDÉRANT que la municipalité a informé les trois comités de loisirs du territoire des modalités de remboursement des avances de 47 000 \$ faites pour l'organisation d'un spectacle d'envergure à Johnville en juillet 2016 (résolution 2019-03-6841);

CONSIDÉRANT que chacun des trois comités de loisirs doit assumer une dette de 15 666 \$;

CONSIDÉRANT que Loisirs Johnville propose de verser 12 000 \$ à la municipalité et que cette somme soit utilisée pour l'aménagement d'un module de jeux au nouveau centre communautaire;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2019, la municipalité accorde une aide financière de 3 000 \$, soit 50 % du montant prévu tel que spécifié dans la résolution 2019-03-6841;

CONSIDÉRANT que le montant ainsi versé à la municipalité totalise 15 000 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que la municipalité avise Loisirs Johnville qu'elle accepte la proposition et que leur partie de la dette est ainsi acquittée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

21) Comité refonte urbanistique, allocation de dépenses.

Résolution 2019-05-6910

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que chaque membre siégeant sur le Comité refonte urbanistique soit rémunéré selon les mêmes modalités que celles prévues à l'article 12 du règlement 59-2006 constituant un comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22) Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et IV, remboursement des frais no 1 selon l'entente.

Résolution 2019-05-6911

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le remboursement no 1 de 4 689,38 \$, pour les phases III et IV, du développement Le Boisé de Cookshire inc., selon les termes de l'entente intervenue entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

23) Arpenteurs-géomètres Mercier Meunier, paiement d'honoraires professionnels, description technique.

Résolution 2019-05-6912

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement de 919,80 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Mercier Meunier, arpenteurs-géomètres, concernant une

description technique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 24) Embauche des sauveteurs pour la piscine municipale de Cookshire, saison 2019.

Résolution 2019-05-6913

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu de retenir, pour la surveillance de la piscine municipale de Cookshire, saison estivale 2019, les services de :

Xavier Gagnon	Sauveteur	18 \$ / heure
Laila Zalesack Héroux	Sauveteur	16 \$ / heure

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 25) Adoption de la programmation des travaux présentés dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence 2014-2018 (TECQ).

Résolution 2019-05-6914

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Abrogation du règlement numéro 212-2016 modifiant le règlement 119-2008 concernant le lotissement dans la Ville de Cookshire-Eaton afin d'intégrer des dispositions sur la contribution pour fins de parcs.

Résolution 2019-05-6915

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance un règlement concernant l'abrogation du règlement numéro 212-2016 modifiant le règlement 119-2008 concernant le lotissement dans la Ville de Cookshire-Eaton afin d'intégrer des dispositions sur la contribution pour fins de parcs.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois

Résolution 2019-05-6916

Compte salaires

110 083,71 \$

Compte général

201900414 (I)	DOWD ADAM	515,42 \$
201900415 (I)	DOWD ADAM	257,71 \$
201900418 (I)	FRANÇOIS PROULX	216,00 \$
201900419 (I)	HYDRO QUÉBEC	17 977,03 \$
201900420 (I)	GESTION GILLES GENEST	156,03 \$
201900421 (I)	BELL CANADA	1 409,31 \$
201900422 (I)	TELMATIK	222,02 \$
201900423 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	2 614,44 \$
201900424 (I)	CONSTRUCTION G.E. LADOUCEUR INC.	643,86 \$
201900425 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	226,53 \$
201900426 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	861,82 \$
201900427 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	1 767,74 \$
201900428 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	839,74 \$
201900429 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	158,55 \$
201900430 (I)	LOCATION DICKIE MOORE	44,79 \$
201900431 (I)	EXCAVATION NORMAND BOUCHARD INC.	330,56 \$
201900432 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	190,70 \$
201900433 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	29,85 \$
201900434 (I)	PAGNET DU CANADA INC.	55,98 \$
201900435 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	1 167,17 \$

201900436 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	1 436,82 \$
201900437 (I)	LE PRO DU CB INC.	327,68 \$
201900438 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	434,91 \$
201900439 (I)	EUROFINS ENVIRONEX	985,35 \$
201900440 (I)	SISCO SÉCURITÉ INC.	362,17 \$
201900441 (I)	LA CARTOUCHERIE	85,86 \$
201900442 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	5 978,94 \$
201900443 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	51,74 \$
201900444 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	3,27 \$
201900445 (I)	CMP MAYER INC.	7 279,65 \$
201900446 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	3 652,69 \$
201900447 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	290,43 \$
201900448 (I)	EXCAVATION KEVIN BOUCHARD	661,11 \$
201900449 (I)	GROUPE CAMERON	252,95 \$
201900450 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	643,36 \$
201900451 (I)	Visa Desjardins	4 066,17 \$
201900452 (I)	R.M. ELECTRIQUE	370,06 \$
201900453 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	3 897,65 \$
201900454 (I)	TARDIF DIESEL INC.	2 799,90 \$
201900455 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	368,62 \$
201900456 (I)	RESTO 108	326,90 \$
201900457 (I)	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	4 712,11 \$
201900458 (I)	PITNEY WORKS	3 760,53 \$
201900459 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	234,07 \$
201900460 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	308,56 \$
201900461 (I)	LES TRANSPORTS STANLEY TAYLOR (2015)	574,88 \$
201900462 (I)	SERRURIER HARMER	544,21 \$
201900463 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	340,88 \$
201900464 (I)	REMORQUAGES & TRANSPORTS	91,98 \$
201900465 (I)	MANOIR DE L'EAU VIVE	500,00 \$
201900466 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	175,76 \$
201900467 (I)	PORTES MACKIE INC.	818,57 \$
201900468 (I)	ANICK FREDETTE	69,12 \$
201900469 (I)	SERVICE D'ENTRETIEN DE LUMIERES DE	896,23 \$
201900470 (I)	CAROLE RAYMOND	265,00 \$
201900471 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	770,20 \$
201900472 (I)	DICOM EXPRESS INC.	14,49 \$
201900473 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	141,89 \$
201900474 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	624,52 \$
201900475 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	51,73 \$
201900476 (I)	ROUILLARD REMORQUAGE INC.	2 177,05 \$
201900477 (I)	SERVICE D'ÉQUIPEMENT DE CUISINE	132,22 \$
201900478 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	400,62 \$
201900479 (I)	COMMUNICATION PLUS	914,00 \$
201900480 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC.	2 758,25 \$
201900481 (I)	UNIVERSITÉ BISHOP'S	371,36 \$
201900482 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	30 785,41 \$
201900483 (I)	FORM-EVAL INC.	158,10 \$
201900484 (I)	IMPRESSION MOREAU INC.	1 086,52 \$
201900485 (I)	TURCO-SHANK CONSTRUCTION	7 899,30 \$
201900486 (I)	LONGUS ESTRIE	1 290,25 \$
201900487 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	632,87 \$
201900488 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	3 151,87 \$
201900489 (I)	ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	126,53 \$
201900490 (I)	GROUPE SHARK MEDIA INC.	172,46 \$
201900491 (I)	LES IMMEUBLES JOCELYNE TANGUAY INC.	185,66 \$
201900492 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 530,63 \$
201900493 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	25,25 \$
201900494 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	339,41 \$
201900495 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	37,46 \$
201900496 (I)	INFORMATIQUE INPRO	849,42 \$
201900497 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	55,10 \$
201900499 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	1 432,04 \$
201900500 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	945,24 \$
201900501 (I)	REAL HUOT INC.	5 161,68 \$
201900502 (I)	NETREVOLUTION	84,85 \$

201900503 (I)	ENERGIR	574,24 \$
201900504 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	47 581,42 \$
201900505 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	3 064,08 \$
201900506 (I)	ALARME SHERBROOKE INC.	186,26 \$
201900507 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	17,24 \$
201900508 (I)	MACPEK INC.	11 874,38 \$
201900509 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	485,43 \$
201900510 (I)	STRONGCO	1 421,37 \$
201900511 (I)	PATRICK BRETON	108,00 \$
201900512 (I)	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	103,69 \$
201900513 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	307,96 \$
201900514 (I)	FONTAINE ÉLECTRONIQUE	2 026,14 \$
201900515 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	4 498,40 \$
201900516 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE 15687	45,83 \$
201900517 (I)	R.I.C. ENTREPRISE	3 127,32 \$
201900518 (I)	ACIERS SIMMONDS LTÉE	168,60 \$
201900519 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	692,38 \$
201900520 (I)	EXTRA CENTRE DE FORMATION	835,87 \$
201900521 (I)	LUMEN - Division de Sonepar Canada	2 144,63 \$
201900522 (I)	GARAGE MARTIN DUSSEAUT	143,72 \$
201900523 (I)	JONATHAN DUCHARME	92,16 \$
201900524 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	119,67 \$
201900525 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	328,37 \$
201900526 (I)	SOLUTIA TELECOM	202,80 \$
201900527 (I)	GROUPE ARCHIMEDE INC.	504,06 \$
201900528 (I)	SYLVAIN DUSSEAUT	27,37 \$
201900529 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	610,41 \$
201900530 (I)	AVIZO EXPERTS--CONSEIL	2 896,22 \$
201900531 (I)	THERMOSHELL	3 127,96 \$
201900532 (I)	IAAI-QUEBEC	325,00 \$
201900533 (I)	CHAUFFAGE VINCENT AUDET	874,98 \$
201900534 (I)	CTI CHAISES ET TABLES INTERNATIONALES	419,66 \$
201900535 (I)	L'ENTREPOT DE LA CUISINE	68,99 \$
201900536 (I)	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	173,05 \$
201900537 (I)	LES SERVICES EXP INC.	1 077,32 \$
201900538 (I)	MONTY SYLVESTRE S.E.N.C.	3 722,22 \$
201900539 (I)	LES AMIS DU DOMAINE	500,00 \$
201900540 (I)	RÉGIE DE RÉCUPÉRATION DE L'ESTRIE	18 501,00 \$
201900541 (I)	ARCHITECH DESIGH	6 898,50 \$
201900542 (I)	GRONDIN GUILBEAULT FONTAINE	161,00 \$
201900543 (I)	BULWER COMMUNITY CENTER	2 020,05 \$
201900544 (I)	Cité-École Louis-Saint-Laurent	25,00 \$
201900545 (I)	ROYAL CANADIAN LEGION BRANCH	80,00 \$
201900546 (I)	SYLVIE LAPOINTE	137,42 \$
201900547 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	121,30 \$
201900548 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	14 665,73 \$
201900549 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	34 572,07 \$
201900550 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	10 364,96 \$
201900551 (I)	GENEVIÈVE TURCOTTE	80,00 \$
201900552 (I)	MICHEL AUGER	115,00 \$
201900553 (I)	FRANÇOIS PROULX	448,99 \$
201900554 (I)	BOUTIN LYDIA	264,00 \$
201900555 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	1 237,50 \$
201900556 (I)	MANOIR DE L'EAU VIVE	400,00 \$
201900557 (I)	AMELIE-MAUDE BERGERON	270,00 \$
201900558 (I)	TURBO COMMUNICATIONS	1 149,75 \$
201900559 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	10 825,65 \$
201900560 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	26 133,51 \$
201900561 (I)	BÂTIRENTE	9 428,45 \$
201900562 (I)	FONDACTION	4 594,49 \$
201900563 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	651,08 \$
201900564 (I)	Desjardins sécurité financière	2 635,34 \$
201900565 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 307,16 \$
201900566 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	412,45 \$
201900567 (I)	REVENU QUÉBEC	442,32 \$

Total : 384 979,68 \$

Grand total : 495 063,39 \$

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M) Varia

- 1) Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), gestion du bureau de Cookshire par la municipalité.

Résolution 2019-05-6917

CONSIDÉRANT que la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François s'est adressée à la Ville de Cookshire-Eaton afin de connaître son intérêt à devenir mandataire du service de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);

CONSIDÉRANT que ce bureau de la SAAQ est un service très apprécié de la population et que la Ville de Cookshire-Eaton désire le maintenir à Cookshire;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a donné son accord de principe par sa résolution 2018-11-6674 pour devenir mandataire du service de la SAAQ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton avise la SAAQ qu'elle accepte de devenir mandataire du service à Cookshire;

QUE la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2) Loisirs Cookshire inc., modification au règlement proposé de novembre 2018.

Résolution 2019-05-6918

CONSIDÉRANT la proposition de règlement de la dette de Loisirs Cookshire inc. déposée en novembre 2018 (résolution 2018-11-6682);

CONSIDÉRANT la modification au règlement de la dette datée du 6 mai 2019;

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'accepter la modification du règlement de la dette de Loisirs Cookshire inc. telle que déposée. Le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à signer la quittance pour et au nom de la municipalité.

Ce document, ainsi que la proposition de novembre 2018, sont annexés à la présente résolution et en font partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

N) Période de questions.

- 1) Monsieur Bernard Clément demande des informations sur le terrain de la Fabrique acheté par la municipalité et le nombre d'usagers qui seront desservis par la nouvelle station d'épuration. Le directeur général répond à ses questions.
- 2) Madame Manon Élisabeth Carrier invite les élus à l'assemblée générale annuelle de la Maison de la culture le 14 mai 2019.

O) Levée de la séance.

Résolution 2019-05-6919

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier